

DK'PLUS DE MOBILITÉ – RÉUNION PUBLIQUE

Votation : Aménagement de la place Jean-Bart

Communauté Urbaine de Dunkerque – 18 novembre 2015 à 18h30

Compte-rendu

INTERVENANTS :

- Patrice VEGRIETE – Président de la Communauté urbaine, Maire de Dunkerque
- Cédric GHESQUIÈRES – Directeur général Ville et Environnement, CUD
- Xavier DAIRAINÉ – Chef de projet Transport à Haut Niveau de Service, CUD

EN RÉSUMÉ :

Environ **190 participants**.

Une **trentaine d'interventions** autour principalement de l'accessibilité à la place Jean-Bart, aux commerces et plus globalement des flux de circulation, du stationnement en centre-ville, de la situation actuelle du centre, de l'attractivité des centres-villes piétons en général et enfin de l'éducation populaire provoquée par la votation.

SYNTHÈSE :

Propos d'accueil par P. Vergriete, puis présentation du **diaporama par C. GHESQUIÈRES et X. DAIRAINÉ** : enjeux, contexte, calendrier, aménagements dans l'agglomération et votation (démarche et propositions d'aménagement de la place Jean-Bart).

Stationnement à Dunkerque

Un commerçant s'inquiète de la disparition du stationnement en centre-ville, ce qui induirait une disparition des véhicules et des clients, et à terme la « mort » du centre-ville de Dunkerque.

Un autre s'interroge sur la conservation du parking Jean-Bart, sous la place, et une éventuelle gratuité de ce parking au terme du projet.

Un troisième commerçant évoque l'objectif d'atteindre 10 à 12% d'usagers dans les transports en commun ; il faut penser aux 88% restants qui viennent en voiture et qui souhaitent se stationner en cœur de ville.

Réponse de la CUD :

Les aménagements prévus dans le centre-ville de Dunkerque ont pour but de transformer l'usage du centre-ville et de faciliter l'accès au stationnement. Aujourd'hui, 30% des véhicules en centre-ville sont en transit et peuvent donc se reporter sur un autre itinéraire sans que cela n'affecte le commerce. Afin de faciliter le stationnement en centre-ville, la lisibilité des entrées vers le centre depuis ce qu'on pourrait appeler un « tour de ville » sera améliorée : Minck / Victoire / Sainte-Barbe / Esplanade / Thiers / Alexandre III. Et à partir de ces entrées, les possibilités de stationnement en plein cœur seront identifiées grâce à des panneaux indiquant la « poche » ou le parc de stationnement le plus proche et le nombre de places restantes. En revanche, il n'est pas prévu d'offrir un stationnement gratuit dans les espaces centraux. Le parking de la place Jean-Bart est maintenu et restera payant et d'autres parkings gratuits seront créés aux abords du centre-ville.

La logique de stationnement souhaitée pour le centre-ville de Dunkerque est la même que celle d'un centre commercial : on se gare puis on déambule dans le centre. En centre-ville, le stationnement restera payant mais des projets de parkings gratuits aux entrées de ville seront développés.

Un usager du centre-ville, se déplaçant en voiture, souhaite rassurer les commerçants : « Si je dois me garer 50m, 100m, 200m plus loin, je le ferai et je continuerai de me rendre dans les commerces que je fréquente déjà aujourd'hui et que j'apprécie. »

Circulation et accessibilité du centre-ville

Plusieurs usagers du centre-ville s'interrogent sur les flux de circulation dans le centre-ville et les autres aménagements qui vont également modifier les habitudes de déplacement. Les sens de circulation dans les rues alentours ne sont pas précisés, seront-ils changés ? Des feux tricolores sont-ils prévus ? Certains rappellent que les carrefours à feux sont loin d'être des aménagements optimaux pour les piétons, qui sont souvent pénalisés par une attente plus longue.

Une autre personne demande quel trajet elle devra effectuer pour rejoindre la place Jean-Bart depuis Clemenceau.

Un commerçant demande quel sera le fonctionnement des bus autour de la place Jean-Bart ; aujourd'hui une ligne très fréquentée (en direction et en provenance de Malo) s'arrête devant le Grand Morien, comment feront les usagers qui avaient pour habitude de monter et de descendre à cet arrêt ?

Une autre commerçante craint qu'il n'y ait plus personne sur la section de Clemenceau qui deviendra piétonne et que cet aménagement ne coupe la ville en deux. De plus, les aménagements de la pénétrante prévoient de réduire la chaussée à une seule voie dans chaque sens. Si l'accès des automobilistes est contraint, ils ne feront plus l'effort de venir en centre-ville et se reporteront sur d'autres zones commerciales.

Réponse de la CUD :

Dans le cadre du projet de la place Jean-Bart, aucun nouvel aménagement de carrefour à feux n'est prévu. D'ailleurs, à part le carrefour en T de la place, il n'existe

pas d'autres soucis majeurs. Dans les carrefours à feux, les piétons sont souvent pénalisés ; dans le cadre du projet DK'Plus de mobilité, sur les carrefours équipés de feux tricolores, il est prévu de faciliter le passage des piétons.

La ville de Dunkerque est déjà coupée en deux aujourd'hui avec une place Jean-Bart, centrale, qui est complètement isolée du reste du centre-ville. Les aménagements permettront de raccrocher la place à une autre zone piétonne et de créer de nouvelles habitudes de déplacements autant pour les piétons que pour les voitures, que ce soit sur la place, sur la rue Clemenceau ou encore sur les boulevards avoisinants. De plus, selon le plan de circulation actuel, on peut déjà rejoindre le quai des Hollandais par la rue Faulconnier ou la rue du Maréchal French et le pont de Rosendaël ou le boulevard Sainte-Barbe par la rue du Président Poincaré. Et pour les personnes souhaitant se rendre sur Clemenceau, les poches de stationnement seront clairement identifiées depuis les entrées de ville. Les sens de circulation des autres rues ne changent pas a priori mais ces sujets sont toujours en discussion et seront décidés après les résultats de la votation.

Malgré la déviation de la ligne qui passait à l'origine par la place Jean-Bart puis qui rejoignait les quais au niveau de la place du Minck et ensuite Malo-les-Bains, cette ligne continuera à terme de passer par la place Jean-Bart mais poursuivra son itinéraire par les pompiers et rejoindra Malo-les-Bains via le quartier des Glacis. Cette logique suit un souhait de desservir une population qui n'avait pas de ligne de bus à proximité immédiate (c'est le cas de la future section entre les pompiers et les Glacis par les quais du canal Exutoire). En définitive, les habitants de Malo-les-Bains pourront toujours rejoindre la place Jean-Bart directement sans changer de ligne de bus. L'arrêt Hôtel de Ville sera un arrêt unique sur la place du Minck.

Enfin, concernant les aménagements de la pénétrante, les deux voies pour arriver en centre-ville de Dunkerque ou pour en repartir ne sont pas supprimées. Elles sont, sur certaines sections, réduites à une voie pour adapter la circulation à l'environnement immédiat.

Piétonisation vs zone de rencontre

Plusieurs citoyens se félicitent d'une nouvelle zone piétonne en centre-ville. La ville de Dunkerque est en retard par rapport à d'autres villes équivalentes ; plusieurs exemples sont cités, tels que Chartres, La Rochelle ou encore Annecy. Certains vont même jusqu'à demander une zone de piétonisation élargie jusqu'à l'église Saint-Eloi pour renforcer l'offre commerciale des autres rues (Ronarc'h et Poincaré). D'autres proposent de piétonniser la rue de l'Amiral Ronarc'h les vendredis et samedis soirs pour offrir plus de sécurité aux personnes fréquentant les établissements présents sur cette rue. Un usager affirme que le centre-ville n'a pas évolué depuis la reconstruction ; or aujourd'hui, un grand nombre d'impératifs de santé publique et de développement durable existent et c'est le devoir de chacun d'agir en fonction.

Au-delà de souhaiter une piétonisation totale, la majorité des usagers présents s'opposent même à toute présence de voiture sur cette portion, et donc à une zone de rencontre. Une zone entièrement piétonne est mieux pour l'aménagement d'une ville. Certains vont même jusqu'à vouloir remplacer la voiture par des espaces verts pour « se battre contre la

pollution de l'insécurité » ! La zone de rencontre de la rue Wilson est méconnue des Dunkerquois, certains parlent même des craintes d'être piéton dans cette rue. Des usagers évoquent des problèmes de sécurité dans les zones de rencontre en général, notamment pour les déficients visuels avec l'absence de trottoirs ; ces zones sont très peu répandues et les automobilistes ne semblent pas connaître le régime de priorité qui s'applique à ces endroits.

Cependant, un groupe de commerçants aurait préféré la proposition d'une zone de rencontre à double-sens ; il évoque l'exemple de la Grand Place à Lille.

Enfin, un citoyen trouve « dommage » de passer par une votation pour un aménagement d'une telle importance ; il évoque un manque de courage de la part des dirigeants politiques. Si on avait demandé l'avis des citoyens pour la construction de la Tour Eiffel, rien ne se serait fait... Un autre usager rétorque qu'être consulté sur un tel projet de qualité de vie est une excellente chose pour la population dunkerquoise et également une forme de courage de la part des représentants politiques.

Réponse de la CUD :

Le projet de piétonisation de la place Jean-Bart n'est qu'une étape d'un projet plus global d'aménagement. Les zones de rencontre à double-sens, telles qu'elles existent dans d'autres villes, vont à l'encontre de l'amélioration du confort des piétons dans les espaces centraux ; elles ne répondent donc pas aux enjeux du projet DK'Plus de mobilité.

Dans un cadre d'éducation populaire, la votation, au-delà de porter sur un choix politique, pose la question de comment veut-on voir vivre sa ville ? Et tout le monde est concerné, pas seulement les représentants politiques.

La votation porte sur un projet d'aménagement d'une place centrale de la ville et il faut préciser que dans le cadre du projet de transport urbain, dans d'autres villes, les citoyens sont consultés sur la seule couleur des bus.

Commerçants, riverains et autres usagers du centre-ville

Tous les usagers du centre-ville, quels qu'ils soient, s'entendent pour dire que la place Jean-Bart aujourd'hui est une place négative pour le centre-ville de Dunkerque et que quelque chose doit être fait pour la réaménager.

Un usager met en avant l'opposition entre les propos des commerçants qui souhaitent plus de visibilité avec un minimum de contraintes d'aménagement (souhait d'une mise en place d'une compensation économique pour les commerçants concernés par les travaux d'aménagement) et les autres usagers (riverains et clients) qui veulent plus d'aménagements pour rendre le centre-ville plus attractif et avoir, ainsi, envie de venir plus souvent fréquenter ses boutiques. Pour les usagers, il est certain que le commerce est beaucoup plus florissant et dynamiques dans les centres-villes piétons et qu'il fournit du lien social. Un usager affirme qu'un centre-ville attractif commercialement sera plus attractif pour les clients, ce qui incitera de nouvelles enseignes à s'implanter, en perspective de nouveaux clients. Le projet DK'Plus de mobilité doit attirer plus de monde et la question que tous doivent se poser est quelle qualité de vie et de ville l'on recherche ?

Réponse de la CUD :

Le projet DK'Plus de mobilité est un projet de vivre-ensemble dans lequel il n'y a pas d'opposition entre clients et commerçants ; en revanche, il est important d'écouter l'avis de chacun. Une commission d'indemnisation est prévue pour les commerçants concernés par le projet.

Conclusion de la réunion par P. Vergriete après plus d'1h30 d'échanges.

Le Président souhaite revenir sur la question d'éducation populaire et le fait de consulter la population sur un tel projet.

La population manque de confiance dans l'institution politique. Les citoyens tendent à penser que tout est déjà toujours décidé même si leur avis leur est demandé. Pour retrouver cette confiance dans les institutions, il faut redonner du pouvoir à la population. Et la concertation mise en place depuis plus d'un an autour de DK'Plus de mobilité, et plus particulièrement cette votation sur un choix de vie et pas seulement sur un élément technique, vont dans ce sens.